



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET PRINCIPAL 2024**DM 4**

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 3 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, MAS Bernard, MIRABILE Noelle, SURRE Line, SIMON Jennifer.

Absents excusés : MM. LUCAS André, MARQUET Nathalie.

Pouvoir de Mme MARQUET à M. BONAVIDA.

Secrétaire de séance : MME SIMON Jennifer

Membres en exercice 14, présents 12, absents excusés 2.

Convocation en date du 27 août 2024.

Voix pour 13, contre 0, abstention 0

Suite à l'achat du bâtiment BARUSSAUD, inclus dans le périmètre du projet de parking distillerie, Monsieur le Maire propose au Conseil la décision modificative suivante au budget principal 2024, afin d'augmenter les crédits nécessaires

Investissement dépenses

Opération 92 article 2132 achat bâtiments distillerie	+ 16 270 €
Opération 91 article 231 parking distillerie	- 16 270 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les écritures modificatives ci-dessous :

Investissement dépenses

Opération 92 article 2132 achat bâtiments distillerie	+ 16 270 €
Opération 91 article 231 parking distillerie	- 16 270 €

- **AUTORISE** le Maire à mandater les dépenses correspondantes

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le Maire,
ROUCAYROL Guy